

Je tiens à consigner ces belles paroles dans le Hansard afin qu'elles ne soient pas seulement un hommage à l'illustre défunt; mais une preuve, venant d'un journal adversaire, qu'évidemment sir Wilfrid a toujours fait l'admiration non seulement de ses amis politiques; mais de ses adversaires; et pour résumer toute ma pensée j'ajouterai qu'il a été un grand citoyen, un grand patriote, un grand chef d'Etat et un grand cœur.

L'honorable M. TESSIER: Messieurs les sénateurs, qu'il me soit permis, comme l'un des représentants du district de Québec, d'exprimer les sentiments de regret éprouvés par notre population à l'occasion de la mort de sir Wilfrid Laurier. On se rappellera que ce fut dans Québec, dans notre législature provinciale, en 1871, qu'il fit son début parlementaire. Il fut immédiatement l'objet de la faveur publique, et les anciens parlementaires lui prédirent un brillant avenir. Je me souviens de l'avoir entendu alors proclamer en termes éloquentes la politique progressive qu'il désirait voir adopter pour sa province. Dans un autre discours qui attirait considérablement l'attention, il demandait l'abolition du système du double mandat, parce qu'il croyait qu'en occupant des sièges dans la législature provinciale, les chefs fédéraux exerçaient une influence préjudiciable à l'indépendance de cette législature. Sa proposition fut accueillie favorablement, et depuis cette époque sir Wilfrid Laurier a toujours été l'ami et le champion de l'autonomie des provinces. Il le prouva dans plusieurs occasions, particulièrement lorsqu'il se prononça en faveur de l'augmentation des subventions fédérales accordées aux diverses provinces de la confédération.

En 1877, lorsque ses anciens électeurs de Drummond et Arthabaska commirent la grande erreur de refuser de le réélire, une nombreuse délégation de citoyens de Québec se rendit à Arthabaska et l'invita à venir briguer les suffrages de la capitale provinciale. On lui fit une vive opposition; mais le résultat de la lutte fut un grand triomphe pour lui. Depuis, il n'a cessé d'être le fidèle représentant de la cité de Québec, et il s'est si bien identifié avec notre population que toutes les familles de Québec le considéraient comme l'un de leurs membres. Dans tous les foyers vous pouvez voir son portrait suspendu au mur, et il occupe partout une grande place dans les cœurs des citoyens. En aucune partie du Canada sa mort n'est plus vivement ressentie que dans Québec où il est aimé de tous et considéré comme un citoyen de Québec.

Je ne pouvais laisser passer la présente occasion sans me joindre aux autres honorables sénateurs qui ont pris la parole avant moi pour lui dire adieu.

L'honorable M. WATSON: Messieurs les sénateurs, comme l'un des membres de la vieille garde qui, depuis le début de la période décennale commençant en 1880, fit cause commune avec sir Wilfrid Laurier, il me sera, sans doute, permis d'ajouter quelques mots d'éloge à l'adresse de ce chef qui vient de disparaître.

A ma première arrivée à Ottawa pour remplir mes devoirs parlementaires, j'étais un très jeune homme, et je représentais un comté de la province de Manitoba. J'avais été élu ni comme libéral, ni comme conservateur. Le mandat que j'avais reçu m'obligeait de protéger les droits provinciaux, et l'on pouvait avoir des doutes sur la question de savoir sur quel côté de la Chambre je siégerais. Mais je ne fus pas très longtemps dans le Parlement avant de découvrir où siégeait le véritable champion des droits provinciaux.

Le parti libéral était alors dirigé par l'honorable Edward Blake, et le principal lieutenant de ce dernier, sir Wilfrid Laurier. Tous deux combattaient en faveur des droits provinciaux. Je compris bientôt que ces deux chefs étaient les meilleurs amis de la cause pour laquelle j'avais été élu moi-même. En réalité, sir Wilfrid Laurier a voué une grande partie de sa vie à la défense de ce principe. Il s'en fit de bonne heure le champion et il y resta attaché jusqu'à la fin de ses jours.

Je me souviens qu'en 1887, lorsque l'honorable Edward Blake se retira de la politique pour cause de santé, il devint nécessaire que le parti libéral se choisît un chef. Bien que les membres français de la Chambre des communes fussent en minorité dans le parti libéral, sir Wilfrid Laurier fut élevé à ce poste en considération de son habileté supérieure, de ses talents variés, de sa personnalité entraînant et de la compétence générale qu'il avait surabondamment déployée comme lieutenant de M. Blake. La charge de chef lui fut réellement imposée dans un caucus par la majorité de langue anglaise, et il l'accepta après beaucoup d'hésitation. Il n'est pas nécessaire que je m'étende longuement sur le brillant succès avec lequel il a rempli cette position. Je me souviens particulièrement des jours critiques que nous eûmes au cours de la période décennale commençant en 1890. Des questions menaçant l'existence de la confédération furent alors soulevées; mais sir